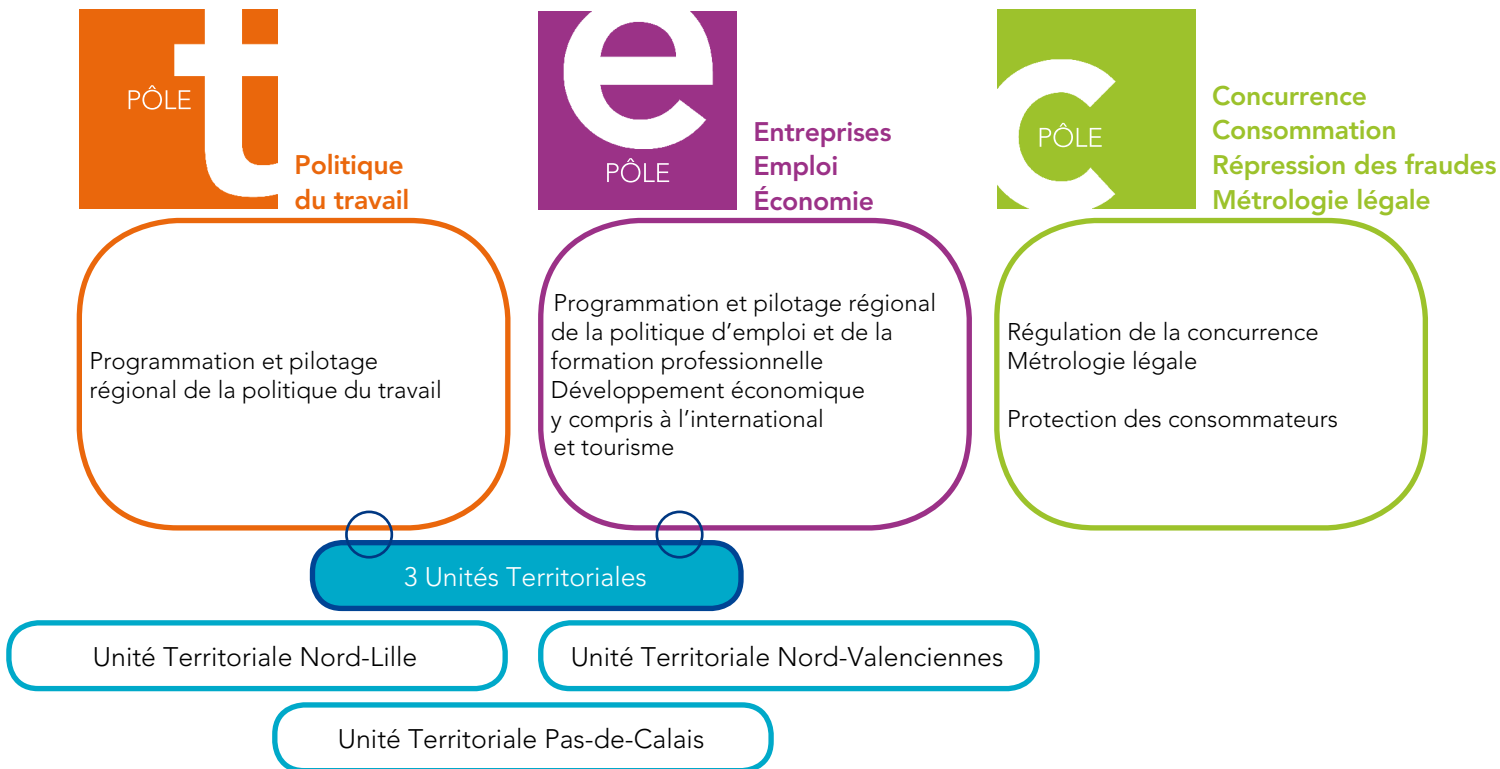




# LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin  
**SEPTEMBRE 2013**

## Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



### LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin septembre 2013

Les Synthèses de la Direccte • n°28 • janvier 2014

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Rédaction en chef : Bruno CLÉMENT-ZIZA

Coordination du dossier et analyses : Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour le commerce extérieur : Samuel LEFEBVRE

- pour les tensions sur le marché du travail et les mouvements de main d'œuvre : Patrick MICHALIK

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Après plusieurs trimestres de repli consécutifs, les économies avancées sont sorties de récession au 2<sup>e</sup> trimestre 2013. Cette reprise d'activité, couplée à une montée en charge des emplois aidés, se répercute positivement sur le marché de l'emploi régional au 3<sup>e</sup> trimestre.

L'emploi concurrentiel se stabilise dans le Nord - Pas-de-Calais, interrompant un cycle de destruction amorcé au 4<sup>e</sup> trimestre 2011. L'intérim soutient l'emploi régional alors que les cœurs de métier continuent à être touchés, mais à un rythme nettement ralenti. Seule la construction échappe à l'amélioration observée ce trimestre.

Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse, suivant la tendance nationale. Fin septembre, 368 100 personnes étaient inscrites à Pôle emploi. Dans cet ensemble, le nombre de jeunes continue de reculer de -1,5 % après -2,1 % le trimestre précédent.

Alors que les nouvelles inscriptions à Pôle emploi ralentissent, une légère remontée des offres d'emploi collectées redresse l'indicateur de tension. Les contrats de plus de six mois proposés sont en forte hausse, de +4,0 %. Cette situation n'avait pas été observée depuis près de deux ans.

Les variations combinées du marché du travail et de la population active ramènent le taux de chômage à 14,0 % de la population active, en hausse de +0,2 point. Le chômage progresse dans tous les territoires de la région, en dehors de la zone de Saint-Omer où il se stabilise.

Depuis le début de l'année 2013, le nombre de nouvelles entreprises recule de -4,8 % dans le Nord - Pas-de-Calais. Le statut de l'auto-entrepreneur semble moins sollicité par les créateurs de la région, au profit des créations classiques.

Sur la même période, la région connaît l'une des plus fortes progressions des défaillances entre les 3<sup>e</sup> trimestres 2012 et 2013 (+29,9 %). Les TPE et les métiers orientés vers les particuliers restent les plus fragilisés, affectés par la faible consommation des ménages.

Après leur reprise au 2<sup>e</sup> trimestre 2013, les échanges commerciaux ralentissent ce trimestre. Les exportations ont baissé vers l'ensemble des zones, notamment l'Asie (-17 %), l'Amérique (-13 %) et l'Europe hors UE (-12 %).

## INTERVENTION PUBLIQUE

Le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

Pour faire face au niveau sans précédent de chômage de longue durée, 35 160 contrats uniques d'insertion ont été signés par les personnes les plus éloignées de l'emploi, un niveau sans précédent en région en dehors de l'année 2009.

Pôle emploi a organisé 9 230 actions de formation selon les besoins de chaque demandeur d'emploi. En complément, 3 100 formations aux compétences clés ont été financées par la Direccte, en hausse de +44 % sur un an.

De janvier à septembre, 4 130 jeunes majoritairement peu diplômés ont bénéficié d'un emploi d'avenir afin d'accéder à une première expérience professionnelle ou acquérir les compétences nécessaires pour évoluer vers un autre emploi.

Sur les neuf premiers mois de l'année, 28 300 jeunes de plus en plus diplômés ont rencontré pour la première fois un conseiller de mission locale, soit 1 800 jeunes de plus qu'à la même période en 2012.

De janvier à septembre, 10 870 contrats en alternance ont été signés, en recul de -6,8 % sur un an. L'effondrement observé depuis le début de l'année s'est considérablement ralenti grâce aux nouveaux contrats d'apprentissage signés à la rentrée de septembre.

Depuis janvier, 1 130 établissements de la région ont demandé 7,6 millions d'heures d'activité partielle pour 43 500 salariés en prévision d'une baisse d'activité. Le nombre de salariés placés en activité partielle décroît régulièrement depuis le début de l'année, sans retrouver le niveau d'avant-crise. Fin juin 2013, 3 900 salariés subissaient une réduction d'activité contre 11 500 six mois auparavant.

Depuis le début de l'année, 6 140 salariés ont accepté un contrat de sécurisation professionnelle après leur licenciement économique. Le nombre de demandeurs d'emploi accompagnés vers un reclassement atteint le niveau record de 7 575 personnes fin septembre, soit 24 % de plus qu'en septembre 2012.

## Baisse des échanges commerciaux au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2013

Après leur reprise au 2<sup>e</sup> trimestre 2013, les échanges commerciaux de la région ont connu une nouvelle chute au cours du 3<sup>e</sup> trimestre pour atteindre 17,4 Mds d'EUR contre 18,3 Mds d'EUR le trimestre précédent, soit une baisse de -5,2 %.

Avec 7,8 Mds d'EUR au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2013, les exportations ont baissé de -6,1 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre. **Tableau 1**

Un niveau d'exportations trimestriel aussi bas n'avait pas été atteint depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2012. **Graphique 1**

À l'import, les résultats ont également été décevants au cours de ce trimestre. En baisse de -4,4 %, les importations se sont élevées à 9,5 Mds d'EUR sur la période.

La baisse des exportations à un niveau plus soutenu que celle des importations entraîne une augmentation du déficit commercial régional de +3,9 %.

Il s'élève désormais à 1,7 Md d'EUR et contribue pour 10,6 % au déficit national.

Le département du Nord représente 71 % des exportations et 75 % des importations régionales.

Tableau 1 • Importations et exportations

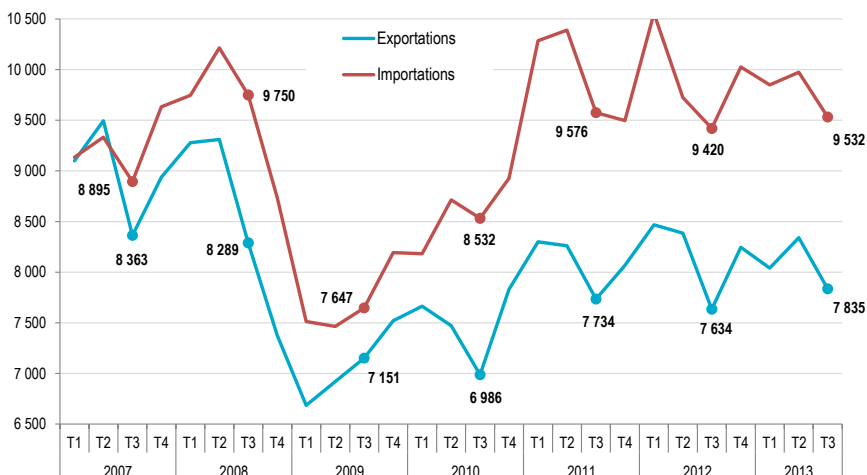
Unité : milliard d'EUR

	2011	2012	Variation annuelle 2011 / 2012	2T2013	3T2013	Variation trimestrielle 2T2013 / 3T2013
Exportations	32,4	32,7	+1,2 %	8,3	7,8	-6,1 %
Importations	39,8	39,7	-0,1 %	10,0	9,5	-4,4 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations

millions d'euros



### Cinq pays concentrent près de 60 % des exportations régionales

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2013, l'Union Européenne a attiré 78 % des exportations régionales.

Près de 60 % d'entre elles concernaient cinq pays : la Belgique (28 %), l'Allemagne (14 %), le Royaume-Uni (7 %), l'Italie (6 %) et l'Espagne (5 %). **Tableau 2**

À l'exception des États-Unis, 9 des 10 premiers clients de la région sont européens.

Les exportations ont baissé sur l'ensemble des zones, et notamment vers l'Asie (-17 %), l'Amérique (-13 %) et l'Europe hors UE (-12 %).

Vers les BRICs, les exportations du Nord - Pas-de-Calais ont connu des fortunes diverses.

Elles sont reparties à la hausse vers la Russie (+19 %). Toutefois cette tendance apparaît plus flatteuse que la réalité car, à l'exception du trimestre précédent, le montant des exportations réalisées vers ce pays a été le plus faible enregistré depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2011.

Les exportations régionales vers le Brésil ont affiché un résultat identique à celui du trimestre précédent, mais n'avaient pas atteint un niveau aussi bas depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2010.

Enfin, les exportations vers la Chine et l'Inde ont fortement chuté ce trimestre, respectivement de -29 % et -33 % par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre. Le niveau de ventes vers la Chine reste conforme aux trimestres précédents, en dehors du résultat exceptionnel du 2<sup>e</sup> trimestre 2013 au cours duquel les exportations régionales avaient connu une très forte et exceptionnelle augmentation.

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'EUR

	3T2013	Poids dans les exportations régionales au 3T2013	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 2T2013 / 3T2013
1 Belgique	2 188	28 %	+9,4 %	-1,9 %
2 Allemagne	1 127	14 %	-5,0 %	+1,8 %
3 Royaume-Uni	555	7 %	-6,8 %	-6,3 %
4 Italie	462	6 %	-5,8 %	-10,1 %
5 Espagne	407	5 %	-1,7 %	-9,8 %
6 Pays-Bas	370	5 %	-2,1 %	-19,9 %
7 États-Unis	260	3 %	+1,5 %	-11,2 %
8 Suède	236	3 %	-18,7 %	+2,1 %
9 Pologne	159	2 %	-6,2 %	+1,9 %
10 Suisse	112	1 %	-4,8 %	-15,2 %
11 Chine	102	1 %	+6,6 %	-29,0 %
12 Russie	99	1 %	-12,3 %	+18,7 %
13 Turquie	87	1 %	+2,9 %	-30,5 %
14 Arabie Séoudite	74	1 %	+15,9 %	-27,6 %
15 Autriche	69	1 %	-1,9 %	-5,8 %
16 Portugal	68	1 %	+6,2 %	+6,2 %
17 République tchèque	62	1 %	-8,6 %	+3,7 %
18 Slovaquie	62	1 %	-8,5 %	-23,7 %
19 Algérie	62	1 %	+30,0 %	+10,0 %
20 Maroc	62	1 %	-1,2 %	-8,3 %

Source : Douanes

Ces mauvais résultats vers des pays en forte croissance apparaissent comme particulièrement préoccupants.

### Les importations en provenance de Chine en forte hausse

Les principaux pays fournisseurs de la région proviennent pour 60 % de l'Union Européenne et principalement de Belgique (18 %), d'Allemagne (11 %), du Royaume-Uni (6 %), des Pays-Bas (6 %) et d'Espagne (5 %).

Troisième fournisseur de la région, la Chine a enregistré une hausse de +25 % de ses exportations.

Le niveau d'importations en provenance de Chine se rapproche de celui de l'Allemagne en raison d'une reprise des importations régionales en provenance de Chine cumulée à une baisse des importations d'origine allemande qui se confirme désormais depuis plusieurs trimestres.

En conséquence, la part de marché de la Chine dans les importations régionales a considérablement augmenté et représente désormais 9,5 % contre 7,2 % au 2<sup>e</sup> trimestre.

L'Asie, l'Amérique et l'Europe hors UE sont respectivement à l'origine de 18 %, 11 % et 6 % des importations régionales.

La balance commerciale avec ces trois zones demeure fortement déficitaire : -1,4 Md d'EUR avec l'Asie où elle se creuse, -641 M d'EUR avec l'Amérique et -252 M d'EUR avec l'Europe hors UE.

### Quatre branches d'activité concentrent près de 60 % des exportations régionales

Les exportations régionales sont restées concentrées sur les grands secteurs d'activité habituels :

- Les produits métallurgiques et produits métalliques (15 %) ;
- Les produits des industries agroalimentaires (15 %) ;
- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (13 %) ;
- Les matériels de transport (13 %). [Tableau 3](#)

Tableau 3 • Exportations par produit

	Unité : milliard d'EUR		Variation	
	2T2013	3T2013	trimestrielle 2T2013 / 3T2013	
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,4	1,2	↓	-14,2 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,2	1,2	↓	-0,1 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,1	1,1	↓	-6,6 %
C4 - Matériels de transport	1,3	1,0	↓	-20,9 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,8	0,8	↑	+6,9 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,6	0,6	↓	-0,5 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↑	+2,1 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↓	-1,8 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,3	↓	-11,4 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↑	+2,9 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	↓	-3,4 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,2	0,2	↓	-0,6 %
<b>Total</b>	<b>8,3</b>	<b>7,8</b>	<b>↓</b>	<b>-6,1 %</b>

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

	Unité : milliard d'EUR		Variation	
	2T2013	3T2013	trimestrielle 2T2013 / 3T2013	
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,3	1,2	↓	-8,0 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,9	1,1	↑	+16,9 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,1	1,0	↓	-2,5 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	1,0	1,0	↑	+2,5 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,1	1,0	↓	-13,6 %
C4 - Matériels de transport	1,1	0,9	↓	-19,4 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	0,9	0,8	↓	-2,4 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,7	0,6	↓	-6,3 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,6	0,6	↓	-0,4 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,4	0,4	↓	-7,0 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↑	+5,3 %
CC - Bois, papier et carton	0,3	0,3	↓	-4,8 %
<b>Total</b>	<b>10,0</b>	<b>9,5</b>	<b>↓</b>	<b>-4,4 %</b>

Source : Douanes

Les produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier sont restés très largement en tête des produits exportés au 3<sup>e</sup> trimestre malgré la baisse de leurs ventes de -17 % comparées au trimestre précédent.

La majorité des produits exportés par la région ont vu leurs ventes baisser au cours de ce trimestre.

Les produits pharmaceutiques (+7 %), les articles d'habillement (+9 %) et les métaux non ferreux (+1 %) sont les principaux produits dont les exportations ont augmenté sur la période.

En dehors des produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, les plus importantes baisses ont été relevées dans les secteurs de la construction automobile (-21 %), des équipements pour automobile (-16 %) et de l'industrie textile (-16 %).

Cumulés, les déficits de ces secteurs

s'élèvent à 439 M d'EUR, soit 87 % du niveau de perte constatée entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre 2013.

### Des importations de nouveau en baisse

Les importations concernent principalement les grands secteurs d'activité suivants :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (13 %) ;
- Les textiles, habillement, cuir et chaussures (12 %) ;
- Les produits des industries agroalimentaires (11 %) ;
- Les produits pétroliers raffinés et coke (11 %) ;
- Les produits métallurgiques et produits métalliques (10 %).

Tableau 4

Seules les importations des produits pétroliers, raffinés et coke, d'articles d'habillement et de minerais métalliques ont augmenté sur la période.

## L'auto-entrepreneuriat moins plébiscité dans le Nord - Pas-de-Calais

Depuis le début de l'année, le Nord - Pas-de-Calais compte 17 500 nouvelles entreprises, dont 8 440 sociétés et 9 110 auto-entrepreneurs. La baisse des créations se poursuit en région toutes catégories confondues (-4,8 %), à un rythme plus soutenu qu'en moyenne nationale (-3,3 %). [Tableau 5](#)

Le Nord - Pas-de-Calais se classe au 16<sup>e</sup> rang des régions françaises en termes de créations d'entreprises. L'Alsace demeure la région la plus créatrice avec 2,5 % d'entreprises supplémentaires par rapport à l'année précédente. [Carte 1](#)

Le statut d'auto-entrepreneurs semble désormais moins privilégié par les créateurs du Nord - Pas-de-Calais. Les demandes d'immatriculation reculent de -16,7 % entre septembre 2012 et septembre 2013, une baisse plus marquée qu'au niveau national (-11,9 %). [Graphique 2](#)

Ce ralentissement observé depuis novembre 2012 pourrait être lié en partie à la hausse des charges sociales des auto-entrepreneurs, alignées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 sur celles des professions libérales.

À l'inverse, les créations classiques ont retrouvé un fort dynamisme depuis le début de l'année alors qu'elles étaient en baisse constante depuis l'instauration du statut de l'auto-entrepreneur en janvier 2009. Les créations classiques se révèlent plus dynamiques dans le Nord - Pas-de-Calais (+12,7 %) qu'en moyenne nationale (+7,7 %).

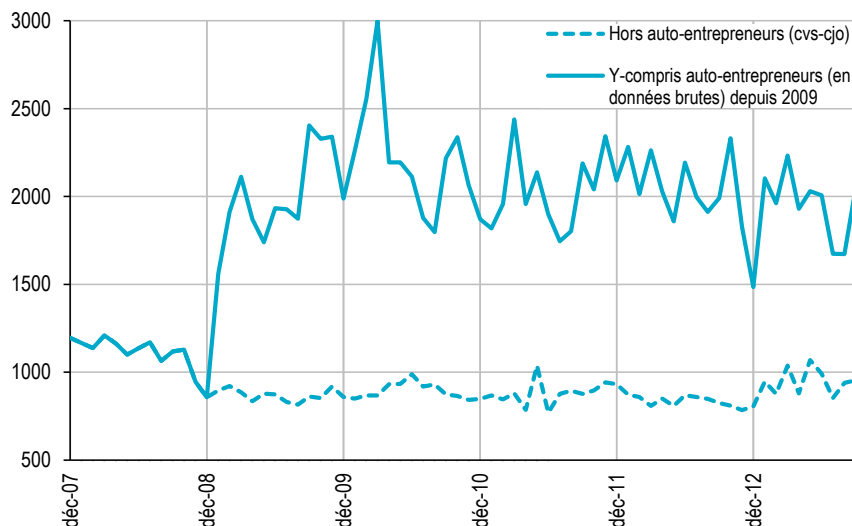
Alors que le nombre de procédures collectives s'était stabilisé à l'été 2012 dans le Nord - Pas-de-Calais, la région connaît l'une des plus fortes progressions des défaillances entre les 3<sup>e</sup> trimestres 2012 et 2013 (+29,9 %). Sur la même période, la hausse nationale se limite à +7,5 %. Les TPE et les métiers orientés vers les particuliers restent les plus fragilisés, affectés par la faible consommation des ménages.

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2011	2012	Cumul année civile		
			Fin septembre 2013	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 615	9 944	8 439	+12,7 %	4,3 %
Créations d'auto-entrepreneurs	13 812	14 185	9 112	-16,7 %	4,4 %
<b>Créations totales</b>	<b>24 427</b>	<b>24 129</b>	<b>17 551</b>	<b>-4,8 %</b>	<b>4,4 %</b>
Part des auto-entrepreneurs	57 %	59 %	52 %		

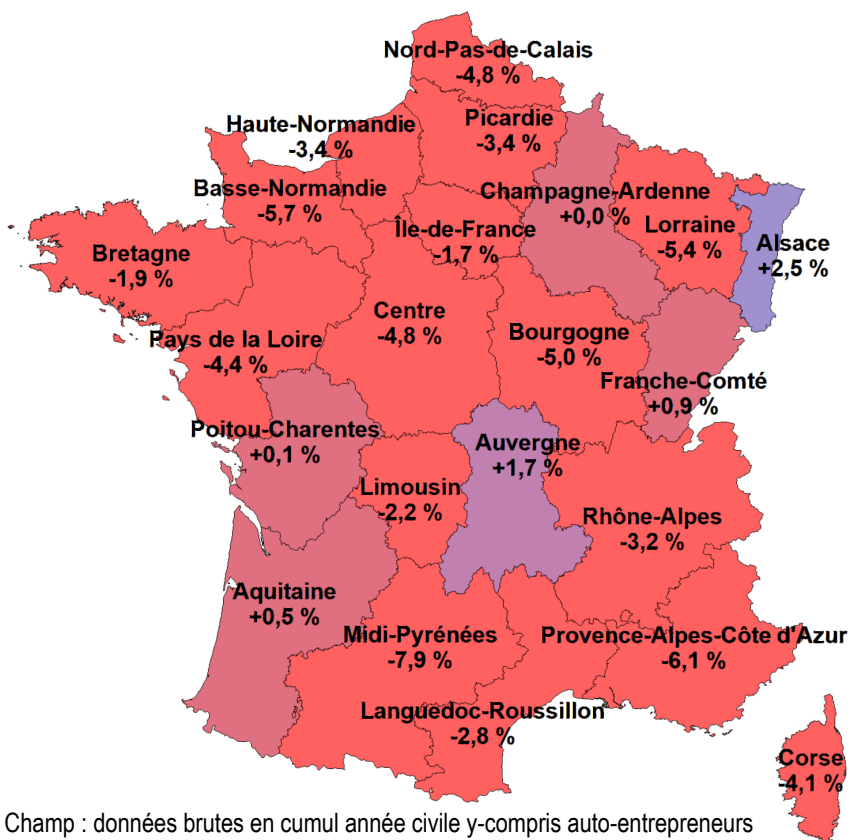
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs  
Source : Sirene - Insee

## Stabilisation de l'emploi grâce à l'intérim

En plus des 102 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 65 % dans le secteur concurrentiel.

Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 862 800 emplois en région fin septembre 2013, un niveau historiquement bas.

Le Nord - Pas-de-Calais n'a pas perdu d'emplois concurrentiels ce trimestre, pour la première fois depuis deux ans.

Le nombre de postes se stabilise, interrompant un cycle de destruction amorcé au 4<sup>e</sup> trimestre 2011 entraînant la perte de 21 600 emplois.

L'économie régionale suit l'évolution nationale, stable après un trimestre de recul (-0,3 %). [Graphique 3](#)

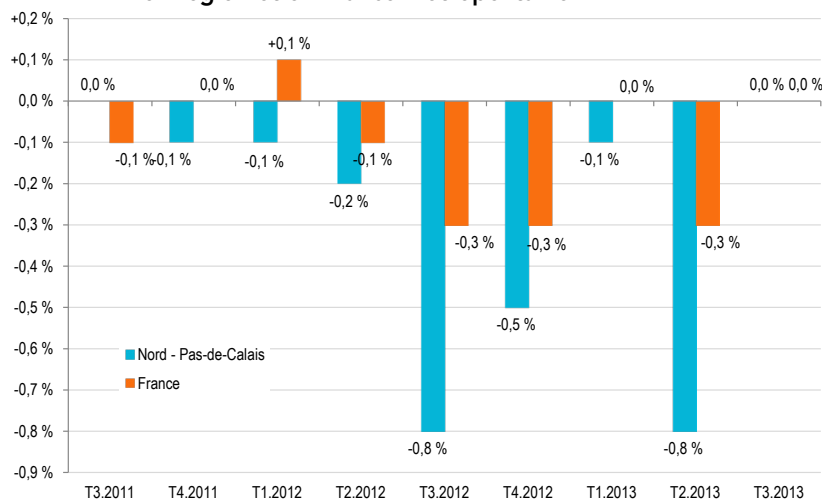
La France métropolitaine compte désormais 15,4 millions d'emplois concurrentiels et se rapproche chaque trimestre du niveau bas atteint début 2010 en période de crise économique.

Depuis le début de l'année, seules les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et, dans une moindre mesure, Ile-de-France ont augmenté leur nombre d'emplois privés.

Sur un an, 11 500 emplois ont disparu dans les secteurs concurrentiels de la région. Les pertes se sont concentrées au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 (-4 500 emplois) puis au 2<sup>e</sup> trimestre 2013 (-6 500 emplois). Le déclin de l'emploi est deux fois plus important dans le Nord - Pas-de-Calais (-1,3 %) qu'en France métropolitaine (-0,6 %).

En comptant chaque intérimaire dans son secteur utilisateur,

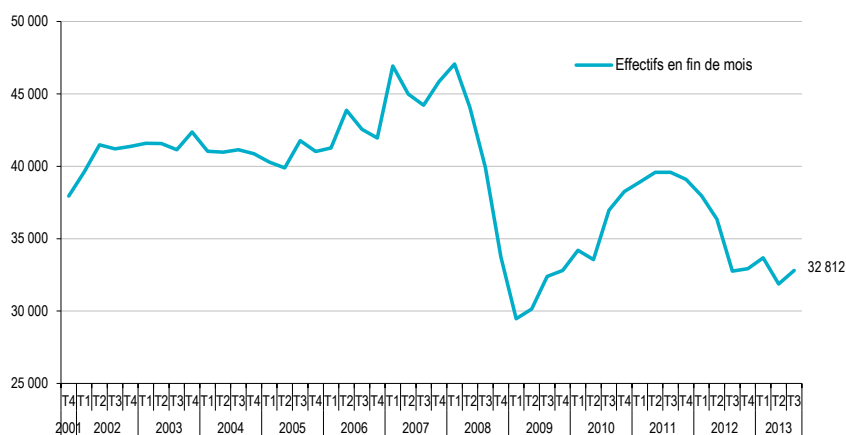
Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • Emploi intérimaire



seule la construction échappe à l'amélioration observée ce trimestre. La fermeture de 0,6 % des postes fait suite à une baisse de -0,4 % le trimestre précédent.

Le rythme de destruction s'est nettement ralenti dans les autres secteurs. La baisse de l'emploi industriel s'est limitée à -0,5 % après -1,2 % au 2<sup>e</sup> trimestre.

Sur un an, seuls les services marchands n'ont pas supprimé de postes.

L'industrie et la construction sont les plus touchées après avoir perdu respectivement 2,8 % et 2,6 % de leur main d'œuvre.

### Le dynamisme de l'intérim compense les pertes d'emploi direct

Les entreprises régionales n'ont plus créé d'emploi depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2012 sans avoir recours à l'intérim.

Une nouvelle fois ce trimestre, le nombre d'emplois se réduit dans les cœurs de métier. Mais les 900 postes directs fermés sont nettement inférieurs aux 4 700 emplois détruits au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 puis au 2<sup>e</sup> trimestre 2013. [Graphique 6](#)

Les pertes cumulées sur l'année dans les cœurs de métier restent néanmoins particulièrement préoccupantes. Depuis octobre 2012, 11 500 postes permanents ont disparu sans être compensés par l'intérim.

Après avoir chuté au 2<sup>e</sup> trimestre, l'intérim renoue avec la faible reprise observée fin 2012-début 2013. Seul ce dynamisme permet de compenser les pertes d'emploi direct.

Bien qu'étant un indicateur avancé d'évolution du marché du travail, la reprise de l'intérim doit être interprétée avec prudence. Sur un

an, aucun poste d'intérim n'a été créé.

Fin septembre, les entreprises régionales comptent 32 800 intérimaires dans leurs effectifs.

Graphique 4

L'intérim progresse en particulier dans le tertiaire, qui n'avait pas ouvert autant de postes depuis trois ans (+7,9 %).

Le recrutement d'intérimaires supplémentaires est plus limité dans l'industrie et la construction avec une hausse de +0,7 %. Mais ces deux secteurs continuent d'employer deux intérimaires sur trois dans la région.

Sur un an, la construction et les services marchands ont sollicité davantage d'intérimaires pour couvrir leurs besoins avec des hausses respectives de +4,5 % et +9,8 %.

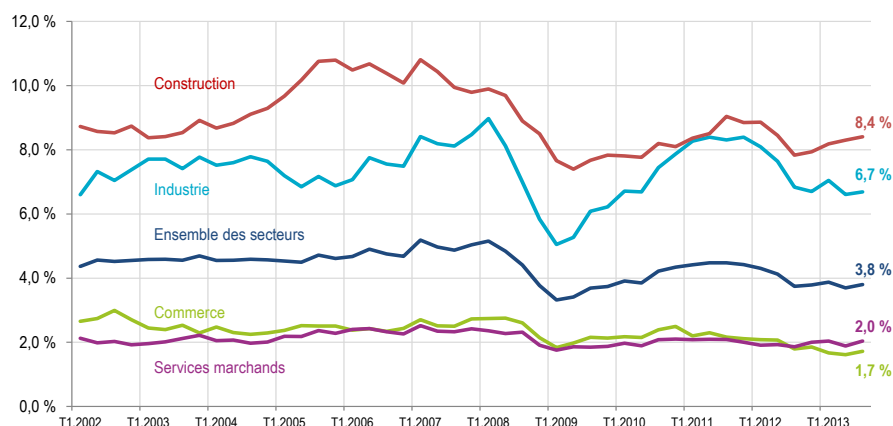
Le taux de recours, rapportant le nombre d'intérimaires à l'emploi salarié, se maintient à 3,8 % ce trimestre, en hausse de +0,1 point.

Il reste très proche du point bas de 3,3 % provoqué par la crise début 2009.

Graphique 5

Sur un an, le recours aux intérimaires progresse de +0,6 point dans la construction, creusant son écart avec l'industrie. Désormais, 6,7 % des salariés de l'industrie sont employés en contrat temporaire contre 9,0 % avant le choc économique de 2008.

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



Champ : secteurs concurrentiels  
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte  
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

### Dans le Pas-de-Calais, le dynamisme de l'intérim compense en partie les pertes d'emploi

Le département du Nord compte 592 200 emplois dans le champ concurrentiel, soit 69 % des postes régionaux.

Tableau 6

L'emploi se stabilise dans ce département alors qu'il était en baisse continue depuis avril 2012.

Le dynamisme de l'intérim soutient l'emploi dans les commerces du Nord. Ce secteur compte 10,2 % de postes temporaires supplémentaires, une hausse trimestrielle quasiment inédite dans le département.

La construction reste le secteur le plus touché par les pertes d'emploi permanent et temporaire.

Sur un an, seuls les services

marchands ont créé de l'emploi grâce aux ouvertures de postes temporaires.

Le recours aux intérimaires apparaît insuffisant pour soutenir l'emploi dans la construction. Le nombre de postes recule de -2,6 % dans ce secteur, un niveau identique aux pertes subies par l'industrie.

Fin septembre, 270 600 postes sont recensés dans les champs concurrentiels du Pas-de-Calais, dont 10 900 emplois temporaires.

Contrairement au Nord, l'emploi s'est dégradé dans les cœurs de métier du Pas-de-Calais.

Le dynamisme de l'intérim limite le recul de l'emploi départemental à -0,1 % ce trimestre.

Le nombre de travailleurs temporaires recule uniquement dans le commerce. Les recrutements ne

Tableau 6 • Variations d'emploi par département

	Nord			Pas-de-Calais			Nord - Pas-de-Calais		
	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle	Nombre	Variation trimestrielle	Variation annuelle
<b>Industrie</b>	144 700	-0,4 %	-2,5 %	74 700	-0,7 %	-3,1 %	219 400	-0,5 %	-2,8 %
Emploi hors intérim	135 200	-0,4 %	-2,5 %	69 600	-0,9 %	-3,3 %	204 700	-0,6 %	-2,6 %
Intérim	9 500	-0,2 %	-6,7 %	5 100	+2,5 %	-1,2 %	14 700	+0,7 %	-4,8 %
<b>Construction</b>	56 100	-0,5 %	-2,5 %	31 900	-0,4 %	-2,5 %	88 000	-0,5 %	-2,5 %
Emploi hors intérim	51 100	-0,5 %	-3,2 %	29 500	-1,0 %	-3,2 %	80 600	-0,7 %	-3,2 %
Intérim	5 000	-1,9 %	+3,4 %	2 400	+6,5 %	+6,7 %	7 400	+0,7 %	+4,5 %
<b>Commerce</b>	122 300	+0,3 %	-2,1 %	58 100	-0,2 %	-1,2 %	180 400	+0,1 %	-1,5 %
Emploi hors intérim	119 900	+0,1 %	-2,0 %	57 400	-0,1 %	-0,9 %	177 300	+0,0 %	-1,7 %
Intérim	2 400	+10,2 %	-2,5 %	700	-6,2 %	-16,9 %	3 100	+6,0 %	-6,4 %
<b>Services marchands</b>	269 100	+0,3 %	+0,3 %	105 900	+0,5 %	-0,4 %	375 000	+0,4 %	+0,1 %
Emploi hors intérim	264 100	+0,2 %	+0,1 %	103 300	+0,2 %	-0,5 %	367 300	+0,2 %	-0,1 %
Intérim	5 000	+4,5 %	+10,3 %	2 600	+17,6 %	+9,0 %	7 700	+8,5 %	+9,3 %
<b>Emploi total</b>	592 200	+0,0 %	-1,2 %	270 600	-0,1 %	-1,5 %	862 800	+0,0 %	-1,3 %
Emploi hors intérim	570 200	-0,0 %	-1,2 %	259 700	-0,3 %	-1,7 %	830 000	-0,1 %	-1,4 %
Intérim	22 000	+1,5 %	-0,5 %	10 900	+6,1 %	+1,5 %	32 800	+3,0 %	+0,1 %

Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.  
Source : Estimations d'emploi - Insee Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais / Mission Synthèse



sont pas suffisants pour compenser les pertes d'emploi direct dans l'industrie et la construction.

Seuls les services marchands restent dynamiques, créant des emplois à la fois temporaires (+17,6 %) et permanents (+0,2 %).

Sur un an, le recul de l'emploi est général, même en réaffectant les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs.

L'industrie subit les plus lourdes pertes d'emploi (-3,1 %).

### Ralentissement des pertes d'emploi industriel

La part de l'industrie dans l'emploi concurrentiel ne cesse de se réduire au profit des services marchands. En 2000, l'industrie engageait 34 % des emplois régionaux. Cette part est tombée à 25 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2013.

Depuis les années 2000, l'industrie n'a jamais créé d'emploi sans avoir recours à l'intérim.

La dégradation de l'emploi direct se poursuit (-1 200 postes), à peine compensée par la création de 100 emplois intérimaires. **Graphiques 7 et 8**

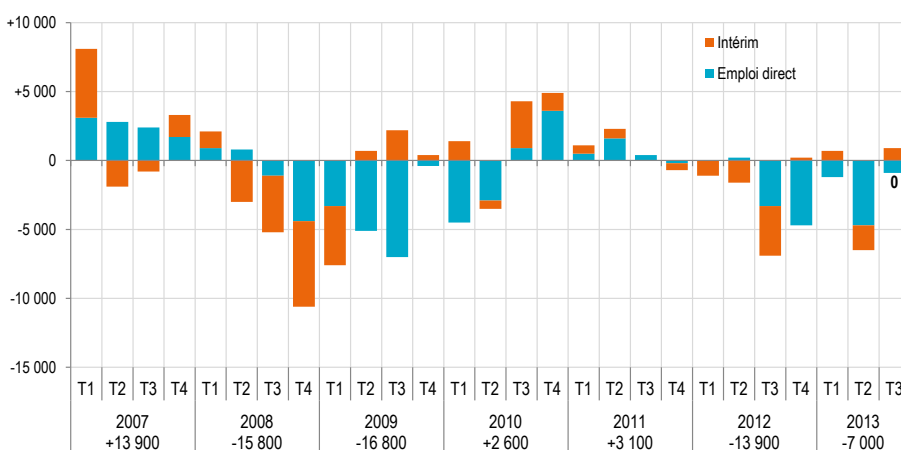
Les entreprises industrielles ont fermé le plus grand nombre de postes ce trimestre mais les pertes enregistrées sont nettement moins importantes que le trimestre précédent au cours duquel 2 700 emplois industriels avaient disparu.

La fabrication de matériels de transport a recruté des intérimaires supplémentaires ce trimestre (+200 postes) face notamment à la reprise d'activité dans l'automobile observée en août. Mais ce secteur continue à supprimer des emplois de cœurs de métier.

La fabrication de denrées alimentaires, boissons et la fabrication d'autres produits industriels de type métallurgie, textile, bois, chimie, pharmacie enregistrent les plus fortes baisses d'emploi hors intérim avec respectivement -400 postes et -600 postes.

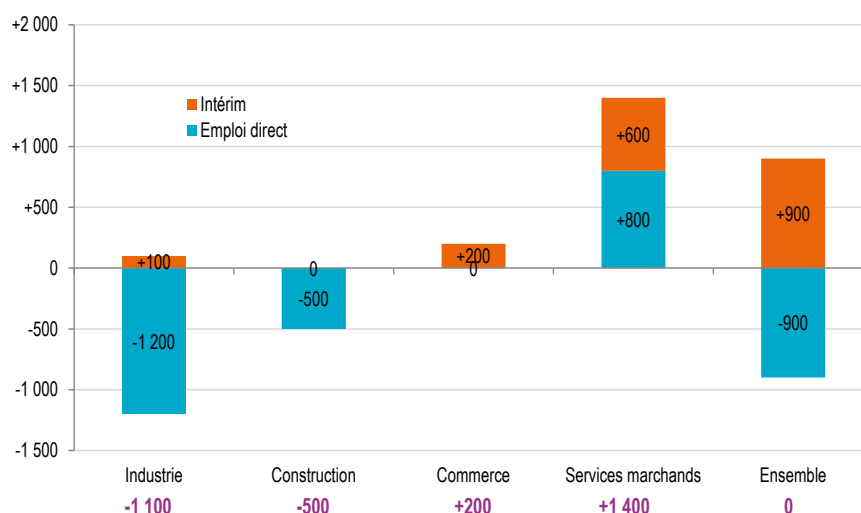
Sur un an, l'industrie a fermé 6 300 postes, presque exclusivement de cœurs de métier.

Graphique 6 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



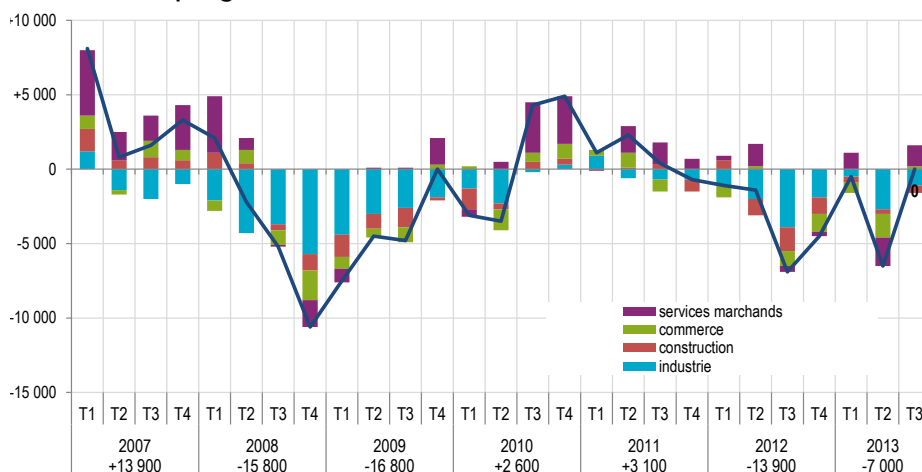
Champ : secteurs concurrentiels  
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 7 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2013 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Champ : secteurs concurrentiels  
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 8 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



Champ : secteurs concurrentiels. Les intérimaires sont réaffectés à leur secteur utilisateur.  
Source : Insee, Direccte

Elle est à l'origine de 55 % des pertes d'emploi régionales, soit deux fois plus que son poids dans l'emploi concurrentiel régional.

### Touchée dans son cœur de métier, la construction subit la plus forte dégradation

La construction comprend 88 000 emplois, soit 10 % des postes concurrentiels occupés en région.

Avec une baisse de l'emploi de -0,6 %, ce secteur se contracte davantage que le reste de l'économie au 3<sup>e</sup> trimestre.

De juillet à septembre, 500 emplois ont disparu exclusivement dans les cœurs de métier. La construction n'a plus créé d'emploi direct depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

Depuis un an, les pertes d'emploi sont plus marquées en région (-2,6 %) qu'en France métropolitaine (-1,8 %).

Les seuls emplois créés sont temporaires (+300 postes) alors que les fermetures de postes permanents se poursuivent (-2 600 postes) face à l'atonie de l'activité. Premiers clients des travaux publics, les collectivités territoriales ont réduit leurs commandes en 2013. Dans le bâtiment, la baisse des permis de construire délivrés ralentit la construction de logements neufs.

### Le commerce retrouve un dynamisme grâce à l'intérim

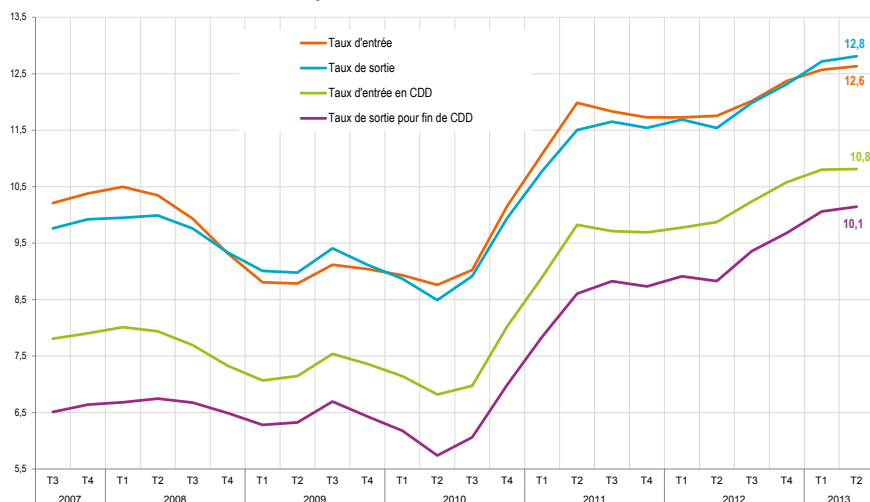
Le commerce compte 180 400 emplois, soit 21 % de l'emploi concurrentiel régional.

Après un an de perte d'emploi, le commerce retrouve un dynamisme ce trimestre. Mais les créations restent temporaires alors que l'emploi direct se stabilise.

Sur trois mois, les commerces de la région ont recruté 200 intérimaires supplémentaires, ce qui n'avait pas été observé depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

Sur un an, le commerce a perdu 3 200 emplois, presque exclusivement dans ses cœurs de métier.

Graphique 9 • Mouvements de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus



Champ : établissements de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels, hors agriculture et intérim  
Source : Dares, DMMO-EMMO Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

### Sur un an, des créations limitées et temporaires dans les services marchands

La part des services marchands ne cesse de progresser dans l'emploi régional : de 36 % dans les années 2000, elle atteint 43 % fin septembre, soit 375 000 emplois.

De juillet à septembre, seuls les services marchands ont créé de nouveaux emplois hors intérim dans la région. L'ouverture de 800 emplois permanents s'ajoute à 600 nouveaux postes d'intérim.

L'hébergement et la restauration ont recruté le plus grand nombre d'emplois directs (+500 postes), renforcés par 100 nouveaux intérimaires.

Les transports et entreposage ont eu recours à davantage de main d'œuvre temporaire (+200 postes) tout en détruisant le plus d'emplois dans les cœurs de métier (-300 postes).

Sur un an, seuls les services marchands restent dynamiques (+0,1 %), soutenant faiblement l'emploi régional.

Le recrutement de 700 intérimaires compense en partie les fermetures opérées dans les cœurs de métier. Entre les 3<sup>e</sup> trimestres 2012 et 2013, 400 postes directs ont été détruits alors que 2 900 emplois hors intérim avaient été créés entre les 3<sup>e</sup> trimestres 2011 et 2012.

### La part des embauches en CDI en hausse pour la première fois depuis près de trois ans

Les mouvements de main d'œuvre mesurent chaque trimestre les entrées (CDI, CDD) et les sorties (fin de CDD, démission, licenciement économique, autres licenciements, ruptures conventionnelles, fin de période d'essai, départ retraite, autres motifs) des salariés des établissements de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel hors intérim.

Le 2<sup>e</sup> trimestre 2013 est marqué par la reprise des embauches sous CDI. L'inflexion est minime et demande à être consolidée, la part dans les recrutements passant de 14,1 % à 14,4 %. Mais cette hausse est la première depuis onze trimestres et elle est d'autant plus significative que le nombre de mouvements (entrées + sorties) continue de croître. En volume, c'est la première hausse depuis huit trimestres.

L'industrie et le tertiaire donnent cette nouvelle impulsion qui s'exprime essentiellement dans les établissements de 10 à 49 salariés.

Le corollaire en est la baisse du recours aux CDD dont la part fléchit de 85,9 % à 85,6 %.

Graphique 9

Ces évolutions sont comparables à celles observées en France métropolitaine : +0,3 point pour la part des CDI qui s'établit à 17,2 % et -0,3 point pour la part des CDD à 82,8 %.

## Un trimestre de hausse du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite ou non

Une défaillance dans l'acheminement des messages de relance pour actualiser la situation des demandeurs d'emploi a entraîné une hausse inhabituelle des sorties de Pôle emploi en août. Cette défaillance a également impacté à la hausse le volume des entrées en septembre suite à la réinscription d'une partie des demandeurs d'emploi qui ne s'étaient pas actualisés fin août.

Malgré ces fluctuations, la comparaison du 3<sup>e</sup> trimestre avec les trimestres précédents reste possible pour dégager des tendances sur le marché du travail.

Fin septembre, 368 100 personnes en activité réduite ou non étaient inscrites à Pôle emploi.

Graphiques 10 et 11

Le nombre de demandeurs d'emploi augmente de +0,9 % entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre, suivant la tendance nationale.

Sur un an, la dégradation du marché du travail reste moins importante dans le Nord - Pas-de-Calais (+5,1 %) qu'en France métropolitaine (+7,3 %).

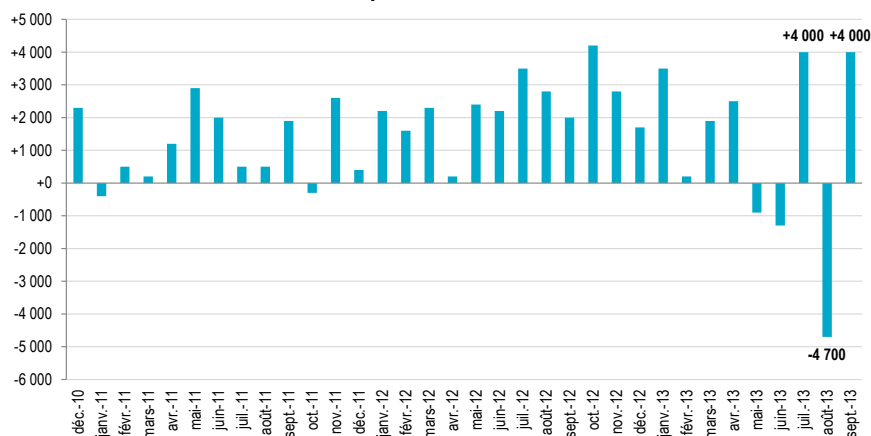
Le décompte des personnes à la recherche d'un emploi dans le tertiaire exprime une hausse de +2 660 inscrits en fin de période, soit +1,0 % dans le tertiaire et +360, soit +0,8 % dans la construction.

L'industrie se distingue en affichant un solde légèrement négatif de -60 demandeurs d'emploi, soit -0,1 % pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif.

Les personnes à la recherche d'emploi de cadres et ingénieurs sont les plus exposées (+2,7 % contre +1,4 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2013, soit +350 demandeurs d'emploi) devant les techniciens et agents de maîtrise (+1,3 % contre -0,1 %, soit +260 inscrits), les employés (+0,9 % contre +0,3 %, soit +2 080 inscrits) et les ouvriers (+0,7 % contre -0,6 %, soit +720 inscrits).

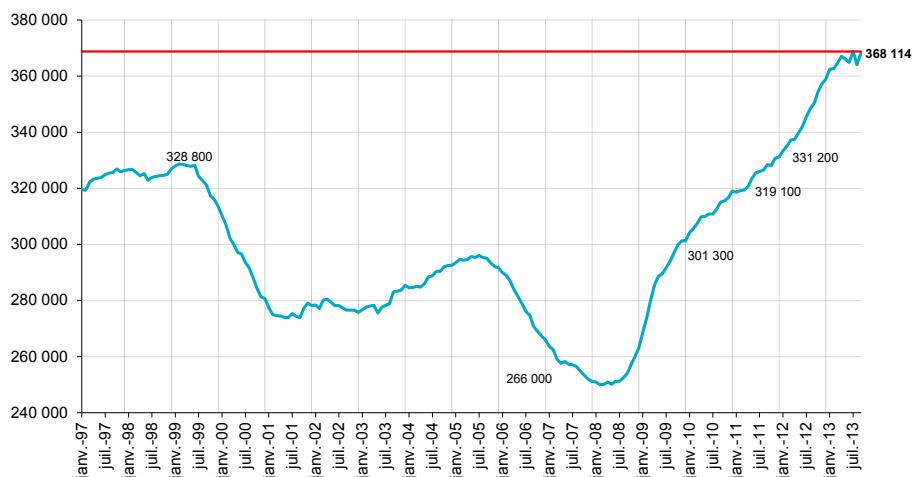
Tableaux 7 et 8

Graphique 10 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 11 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 7 et 8 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	12 700	3,4 %	+320	+2,6 %	+530	+4,4 %
Les métiers de l'industrie	44 800	12,2 %	-60	-0,1 %	+1 240	+2,9 %
Les métiers de la construction	45 600	12,4 %	+360	+0,8 %	+2 640	+6,2 %
Les métiers du tertiaire	264 700	71,9 %	+2 660	+1,0 %	+13 480	+5,4 %
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>368 100</b>	<b>100 %</b>	<b>+3 290</b>	<b>+0,9 %</b>	<b>+17 820</b>	<b>+5,1 %</b>

	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation annuelle	
Ouvriers	111 200	30,2 %	+720	+0,7 %	+3 810	+3,5 %
Employés	222 100	60,4 %	+2 080	+0,9 %	+12 310	+5,9 %
Techniciens, agents de maîtrise	21 200	5,8 %	+260	+1,3 %	+930	+4,6 %
Cadres	13 400	3,7 %	+350	+2,7 %	+1 030	+8,3 %
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>368 100</b>	<b>100 %</b>	<b>+3 290</b>	<b>+0,9 %</b>	<b>+17 820</b>	<b>+5,1 %</b>

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Le nombre de jeunes en demande d'emploi continue de reculer ce trimestre de -1,5 %, après -2,1 % le trimestre précédent. Fin septembre, 72 700 jeunes sont inscrits à Pôle emploi, soit 2 600 demandeurs d'emploi de moins qu'en début d'année. **Graphique 12**

Néanmoins sur un an, le chômage structurel de la région s'aggrave. Les personnes de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont les plus affectés par la hausse du chômage.

Comme en juin, une personne entrant à Pôle emploi en septembre risque de rester au chômage 270 jours consécutifs à conjoncture inchangée.

Fin septembre, 172 000 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, un niveau historique dans le Nord - Pas-de-Calais. **Graphique 13**

La hausse régionale de +14,3 % sur un an suit la tendance nationale. En France métropolitaine, la barre des 2 millions de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a été franchie ce trimestre.

Les nouvelles inscriptions à Pôle emploi progressent de +4,1 % ce trimestre en raison d'un nombre important de personnes entrées après la fin de leur CDD (+6,6 %).

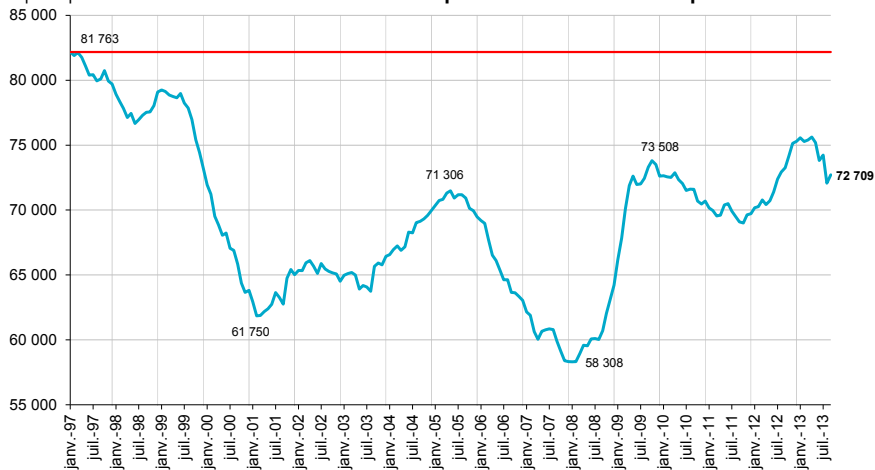
**Graphique 14**

Sur la même période, les sorties s'accroissent mais la hausse se limite à +1,3 % entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre. Les sorties déclarées pour reprendre un emploi sont en légère augmentation de +0,9 % ce trimestre.

De janvier à septembre, 7 860 emplois ont été supprimés pour motif économique, dont 2 100 dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi activé pour les licenciements d'au moins 10 personnes dans les entreprises de plus de 50 salariés. Le nombre de licenciements économiques est en hausse de +12,5 % sur un an.

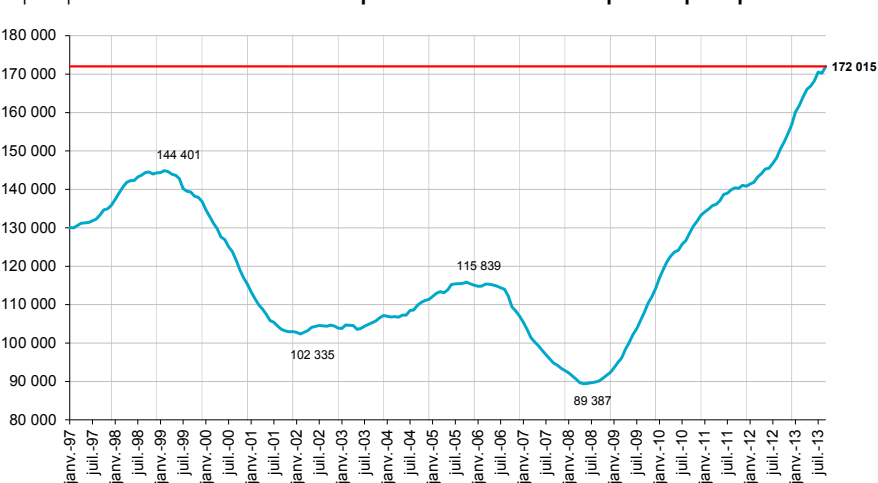
Sur la même période, 12 300 demandes de rupture conventionnelle sont parvenues aux unités territoriales de la Direccte, contre 11 700 à la même période l'année précédente.

**Graphique 12 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**



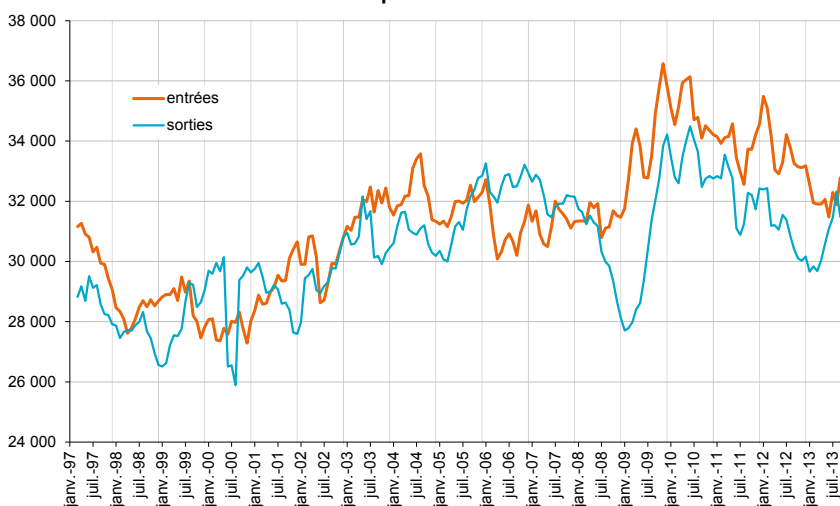
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

**Graphique 13 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an**



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

**Graphique 14 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi**



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

## Une inflexion à la hausse de l'indicateur de tension sous l'effet de la légère remontée des offres d'emploi collectées essentiellement en contrat long

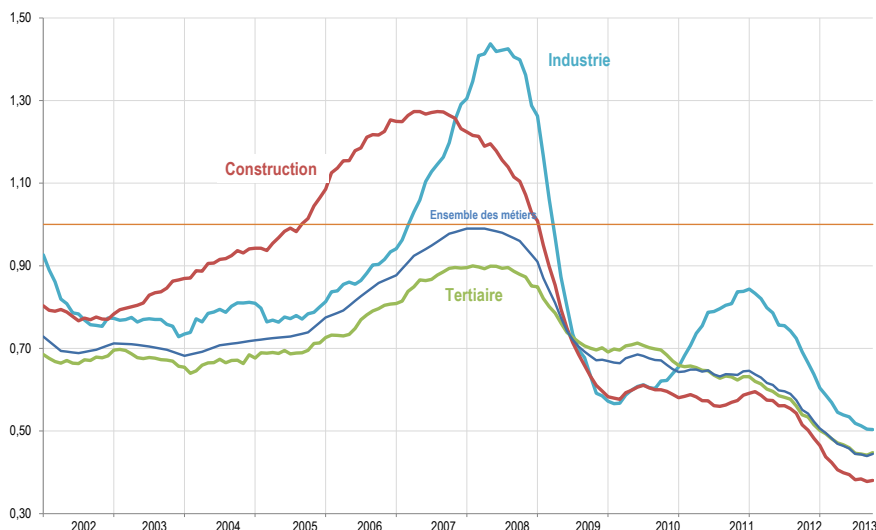
Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2013, l'indicateur de tension a atteint un point bas pour remonter au même niveau qu'en fin de trimestre précédent. **Graphique 15**

Cette inflexion à la hausse est liée à une légère remontée des offres d'emploi collectées alors que le ralentissement des inscriptions à Pôle emploi se poursuit. Cette situation n'avait pas été enregistrée depuis près de deux ans, fin 2011.

Ce mouvement est principalement porté par les métiers du tertiaire. La construction se stabilise alors que les métiers industriels décrochent encore.

Les contrats de plus de six mois sont en forte hausse, +4,0 % dont +4,8 % dans le tertiaire. Les contrats longs augmentent pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif dans la construction (+4,3 % après +3,5 %).

Graphique 15 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares Calculs : Directe Nord - Pas-de-Calais  
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

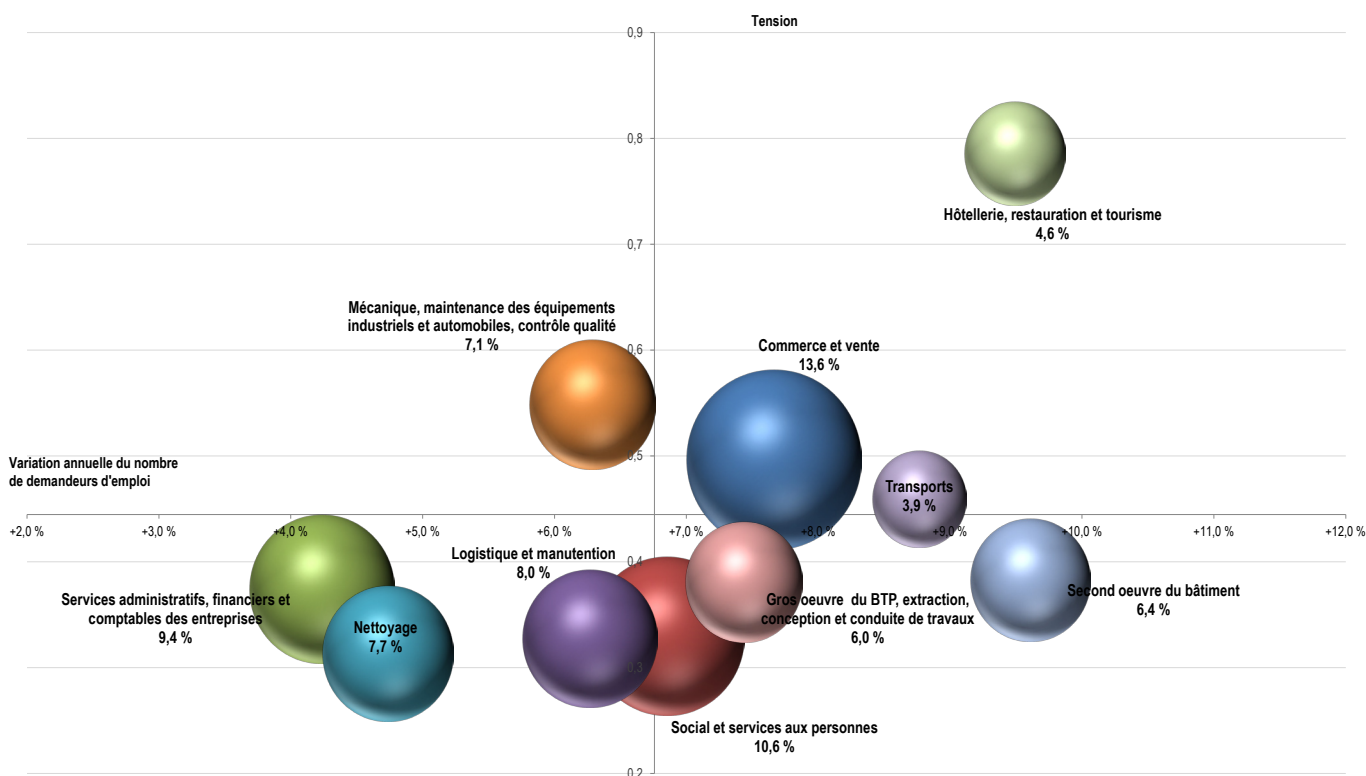
Neuf des dix principaux domaines professionnels s'inscrivent dans la tendance de décélération de la hausse des demandeurs d'emploi. Les exceptions concernent l'hôtellerie, la restauration et le tourisme.

Les améliorations les plus significatives touchent la mécanique, maintenance des équipements industriels et automobiles, contrôle qualité (+2,2 % en glissement annuel contre +6,2 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2013), les services administratifs, financiers et comptables des entreprises (+1,7 % contre +4,2 %), le second

œuvre du bâtiment (+6,9 % contre +9,6 %) et le social et services aux personnes (+4,6 % contre +6,8 %).

L'indicateur de tension remonte très légèrement dans les domaines professionnels des services administratifs, financiers et comptables des entreprises, du nettoyage et du second œuvre du bâtiment. **Graphique 16**

Graphique 16 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



## Le taux de chômage régional atteint 14 %

Après une baisse de -0,2 point au trimestre précédent, le chômage reprend sa progression au 3<sup>e</sup> trimestre.

La hausse de +0,2 point ramène le taux de chômage régional à 14,0 % de la population active. [Tableau 9](#)

Avec une augmentation de +0,1 point, le taux de chômage national progresse moins vite en raison des variations combinées du marché du travail et de la population active. Fin septembre, 10,5 % de la population active se déclare au chômage, hors territoire d'outre-mer.

Seul le Languedoc-Roussillon connaît une situation plus dégradée avec 14,9 % de la population active touchée par le chômage. Les autres régions françaises se détachent ; le 3<sup>e</sup> taux détenu par la Picardie ne dépasse pas 12,6 %.

Sur un an, la situation est légèrement moins dégradée dans le Nord - Pas-de-Calais (+0,5 point) qu'en France métropolitaine (+0,6 point). Mais le taux de chômage régional se maintient toujours 3,5 points au-dessus du taux national, un écart inchangé depuis plus de 30 ans. [Graphique 17](#)

Entre juillet et septembre, le chômage a progressé plus rapidement dans le Pas-de-Calais (+0,2 point) que dans le Nord (+0,1 point). Sur un an, la hausse de +0,5 point est identique entre les deux départements.

Depuis fin 2011, le taux de chômage dans le Pas-de-Calais (14,1 % ce trimestre) dépasse celui du Nord (13,9 %).

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2013, seule la zone d'emploi de Saint-Omer stabilise son taux de chômage. Le taux progresse dans tous les autres territoires, en particulier autour de Lens-Hénin et Berck-Montreuil (+0,3 point).

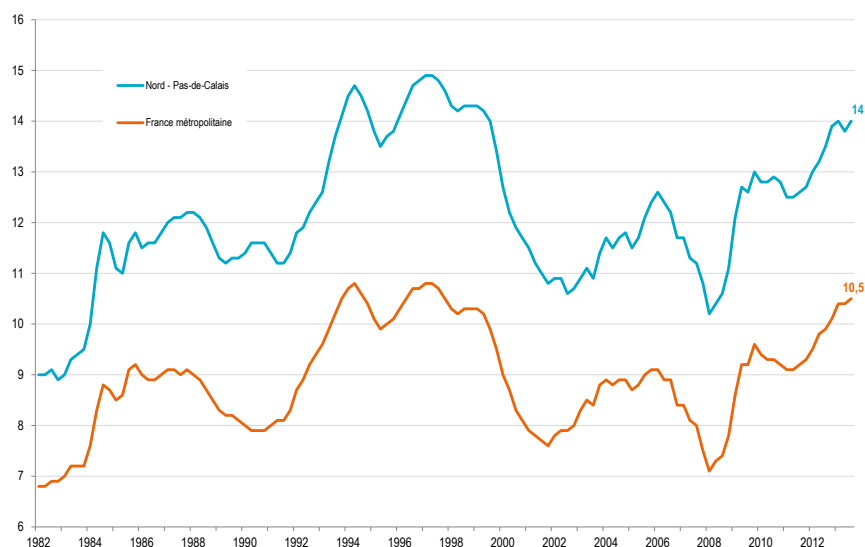
Sur un an, l'avancée du chômage est générale. Les zones d'emploi de Valenciennes et Cambrai connaissent la plus forte progression de +0,8 point. [Carte 2](#)

Tableau 9 • Taux de chômage localisés

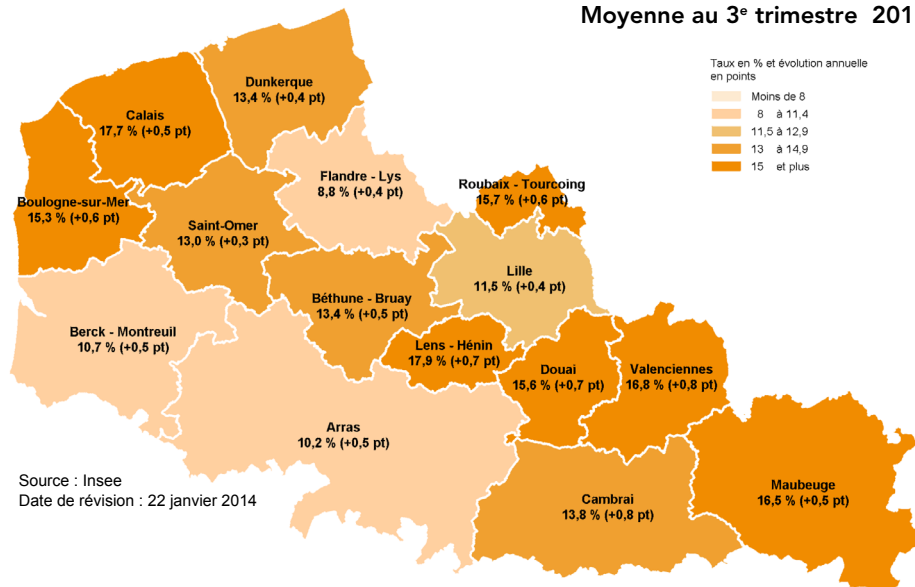
Région	T3.2012	T2.2013	T3.2013	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	13,8	14,7	14,9	+0,2 pt	+1,1 pt
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>13,5</b>	<b>13,8</b>	<b>14,0</b>	<b>+0,2 pt</b>	<b>+0,5 pt</b>
Picardie	11,9	12,3	12,6	+0,3 pt	+0,7 pt
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,4	11,9	12,0	+0,1 pt	+0,6 pt
Haute-Normandie	11,1	11,7	11,7	0,0 pt	+0,6 pt
Champagne-Ardenne	10,7	11,4	11,6	+0,2 pt	+0,9 pt
Lorraine	10,4	10,9	11,1	+0,2 pt	+0,7 pt
Midi-Pyrénées	10,1	10,7	10,8	+0,1 pt	+0,7 pt
Corse	9,6	10,3	10,6	+0,3 pt	+1,0 pt
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,9</b>	<b>10,4</b>	<b>10,5</b>	<b>+0,1 pt</b>	<b>+0,6 pt</b>
Aquitaine	9,9	10,3	10,4	+0,1 pt	+0,5 pt
Centre	9,4	9,9	10,0	+0,1 pt	+0,6 pt
Poitou-Charentes	9,4	10,1	10,0	-0,1 pt	+0,6 pt
Franche-Comté	9,4	9,9	9,9	0,0 pt	+0,5 pt
Basse-Normandie	9,4	9,7	9,8	+0,1 pt	+0,4 pt
Bourgogne	9,3	9,8	9,8	0,0 pt	+0,5 pt
Limousin	9,2	9,7	9,8	+0,1 pt	+0,6 pt
Alsace	9,0	9,4	9,5	+0,1 pt	+0,5 pt
Bretagne	8,7	9,3	9,4	+0,1 pt	+0,7 pt
Auvergne	9,0	9,3	9,4	+0,1 pt	+0,4 pt
Rhône-Alpes	8,8	9,2	9,3	+0,1 pt	+0,5 pt
Île-de-France	8,6	9,1	9,2	+0,1 pt	+0,6 pt
Pays de la Loire	8,5	9,4	9,1	-0,3 pt	+0,6 pt

Source : Insee - date de révision 13 janvier 2014 pour les départements et la région

Graphique 17 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi  
Moyenne au 3<sup>e</sup> trimestre 2013



Source : Insee  
Date de révision : 22 janvier 2014

## Très haut niveau d'utilisation des contrats aidés

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur.

De janvier à septembre, 35 160 contrats unique d'insertion (CUI) ont été conclus, dont 85 % dans le secteur non marchand. **Graphique 18** Davantage éloignés de l'emploi que les salariés en CUI marchand, les bénéficiaires d'un CUI non marchand s'insèrent moins souvent dans l'emploi mais conservent une opinion plus favorable d'un contrat aidé leur ayant souvent permis de rompre une trajectoire d'exclusion.

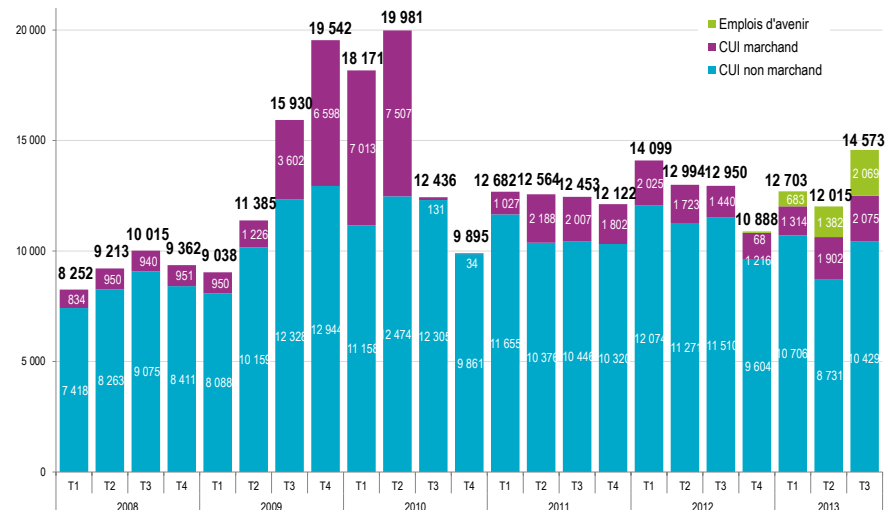
Compte tenu des difficultés structurelles de la région, le Nord - Pas-de-Calais utilise une part importante de l'enveloppe nationale des contrats aidés (11 %).

Cible principale des CUI, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi représentent 76 % des nouveaux contrats dans le Nord - Pas-de-Calais pour 64 % au niveau national.

Depuis novembre 2012, les jeunes les plus en difficultés peuvent bénéficier d'un emploi d'avenir afin d'accéder à une première expérience professionnelle et acquérir des compétences pour évoluer vers un autre emploi. Depuis janvier, 4 130 jeunes ont été recrutés, dont 58 % en CDD de trois ans. Les jeunes peu qualifiés étant prioritaires, 83 % des bénéficiaires ne possèdent pas le BAC.

Fin septembre, 31 460 salariés sont embauchés sur un emploi aidé dans la région, dont 8 070 jeunes et 22 840 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi. Le nombre de salariés en contrat aidé dans la région augmente de 2 550 personnes ce trimestre. Dans le secteur non marchand, la baisse de 200 CUI est compensée par 1 890 nouveaux emplois d'avenir, auxquels s'ajoutent 860 emplois

Graphique 18 • Entrées en contrat aidé



Champ : contrats aidés commencés  
Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social  
Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

aidés marchands supplémentaires.

Depuis mars 2013, les entreprises de moins de 300 salariés bénéficient d'une aide de l'État pour l'embauche en contrat de génération d'un jeune de moins de 26 ans associée au maintien dans l'emploi d'un senior de plus de 57 ans ou au recrutement d'un salarié de plus de 55 ans.

Les entreprises de plus de 300 salariés sont incitées à négocier un accord relatif à l'emploi des jeunes et à la transmission des savoirs et des compétences des seniors.

## Mobilisation pour la formation prioritaire des demandeurs d'emploi

Alors que la qualification professionnelle constitue une protection contre la persistance au chômage, les demandeurs d'emploi accèdent moins à la formation que les actifs en emploi. En 2012, 28 % des personnes au chômage ont participé à une formation professionnelle non diplômante contre 49 % des personnes occupant un emploi. Pourtant, 55 % des personnes sans emploi auraient souhaité suivre une formation dans l'année mais leur projet n'a pas abouti.

De janvier à septembre, 9 230 places de formation ont été financées par Pôle emploi. Le recul de -21 % est lié à la baisse du nombre d'Aides

Individuelles à la Formation (AIF). Sur les neuf premiers mois de l'année, 4 130 AIF ont été délivrées au cas par cas, soit 30 % de moins qu'à la même époque en 2012.

Pôle emploi a utilisé 1 240 actions de formation conventionnées pour répondre à des besoins couramment identifiés sur le marché du travail en termes de savoirs faire (techniques, permis, langues étrangères...) ou de diplômes pour certaines activités (aide à domicile, travail auprès d'enfants...), soit 26 % de moins que l'année précédente.

Après avoir reçu une proposition d'emploi, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 2 600 Actions de Formation Préalable au Recrutement pour un CDD de six mois à un an, une mission d'intérim d'au moins six mois, voire en préparation d'un contrat de professionnalisation et de 1 240 Préparations Opérationnelles à l'Emploi pour un CDD d'au moins un an ou un CDI.

De janvier à septembre, la Direccte a financé 3 100 formations aux compétences clés utilisées principalement par des demandeurs d'emploi, soit une hausse de 44 % sur un an.

Dans le cadre du Programme Régional de Formation, plus de 32 000 actions ont été proposées par le Conseil régional.

Afin de mieux pourvoir les emplois vacants, 2 800 formations prioritaires

destinées aux demandeurs d'emploi ont été ouvertes sur des métiers qui recrutent à plus ou moins long terme (soudeurs, maçons, conducteurs, assistantes maternelles...).

## Des jeunes toujours plus diplômés accueillis en mission locale

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire.

Dans plus de 150 sites, elles offrent aux jeunes un accueil ainsi qu'une information de proximité et les soutiennent dans leur recherche d'emploi et leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté.

Au 3<sup>e</sup> trimestre, 70 600 jeunes se sont rendus dans leur mission locale pour un entretien, des ateliers, des informations collectives ou ont été contactés par lettre ou téléphone.

Sur les neuf premiers mois de l'année, 28 300 jeunes ont rencontré pour la première fois un conseiller de mission locale, soit 1 800 jeunes de plus qu'à la même période en 2012.

Alors que les jeunes peu ou pas qualifiés constituent le cœur de cible traditionnel des missions locales, des personnes de plus en plus diplômées se tournent vers ces structures. Depuis janvier, 45 % des jeunes accueillis possèdent au moins le bac contre 36 % en 2010.

Les conseillers ont proposé près de 337 000 solutions aux jeunes en difficultés. Si la majorité des propositions vise à concrétiser le projet professionnel construit par le jeune, une proposition sur cinq porte sur une thématique sociale, témoignant de l'accompagnement global assuré par les missions locales.

De juillet à septembre, 10 700 jeunes inscrits dans une mission locale ont accédé à un emploi et 6 900 jeunes à une formation, dont un quart en alternance.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

Depuis le début de l'année, 13 270 jeunes se sont engagés dans un CIVIS, soit 840 de plus qu'à la même période en 2012. Parmi les nouveaux signataires, 37 % bénéficient d'un accompagnement renforcé par un référent unique.

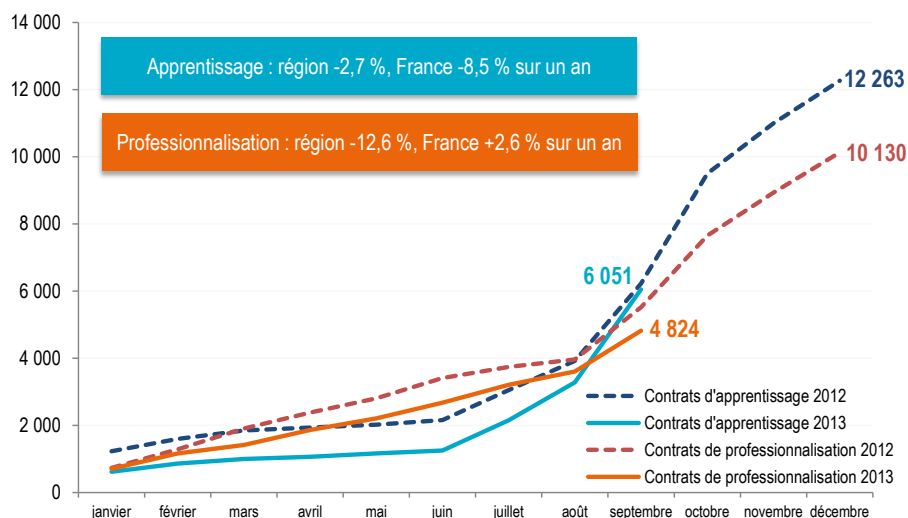
Fin septembre, 25 700 jeunes de la région bénéficient d'un CIVIS, se rapprochant du niveau bas atteint au 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

## Un nombre important de contrats d'apprentissage signés à la rentrée

Les contrats en alternance constituent une voie privilégiée d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et d'une expérience professionnelle.

Selon l'enquête IPA 2012, 58 % des apprentis sont en emploi non aidé sept mois après leur sortie de formation, soit 3 points de plus qu'en 2011. Par ailleurs, six jeunes en emploi sur dix bénéficient d'un contrat de type CDI.

Graphique 19 • Contrats en alternance enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Remarque : données en cumul sur l'année civile

De janvier à septembre, 10 870 contrats en alternance ont été signés, en recul de -6,8 % sur un an. L'effondrement observé depuis le début de l'année s'est considérablement ralenti grâce aux nouveaux contrats d'apprentissage signés à la rentrée de septembre.

Depuis janvier, 6 050 contrats d'apprentissage ont permis à des jeunes de 16 à 25 ans d'alterner entre formation théorique en centre de formation ou section d'apprentissage et application professionnelle chez l'employeur.

Graphique 19

Le nombre de contrats en apprentissage signés lors de la rentrée scolaire a compensé le retard cumulé par la région en 2013. La baisse annuelle du nombre de contrats est ainsi passée de -41,7 % en juin 2013 à -2,7 % en septembre 2013.

Sur les neuf premiers mois de l'année, 4 820 contrats de professionnalisation ont permis la formation continue de stagiaires, âgés principalement de moins de 26 ans.

Alors que les contrats de professionnalisation retrouvent leur dynamisme en France (+2,6 %), la baisse se poursuit dans le Nord - Pas-de-Calais (-12,6 %). Le nombre de contrats enregistrés retrouve le niveau de 2010 avec 4 760 contrats alors qu'il dépassait 6 500 entrées en septembre 2011.



## Le recours à l'activité partielle reste une nécessité pour les entreprises confrontées à des baisses d'activité

Alternative aux licenciements économiques, le dispositif d'activité partielle permet aux entreprises confrontées à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic en remplacement de leur salaire.

Depuis janvier, 1 130 établissements de la région ont demandé 7,6 millions d'heures d'activité partielle pour 43 500 salariés en prévision d'une baisse d'activité.

La moitié des heures a été autorisée dans des établissements de plus de 250 salariés. Les petites structures comptant moins de 20 salariés n'ont demandé que 12 % des heures autorisées.

Les entreprises du Nord - Pas-de-Calais sont les premières utilisatrices d'activité partielle en France. En 2012, 11 % des heures consommées hors Activité Partielle de Longue Durée ont été enregistrées dans le Nord - Pas-de-Calais.

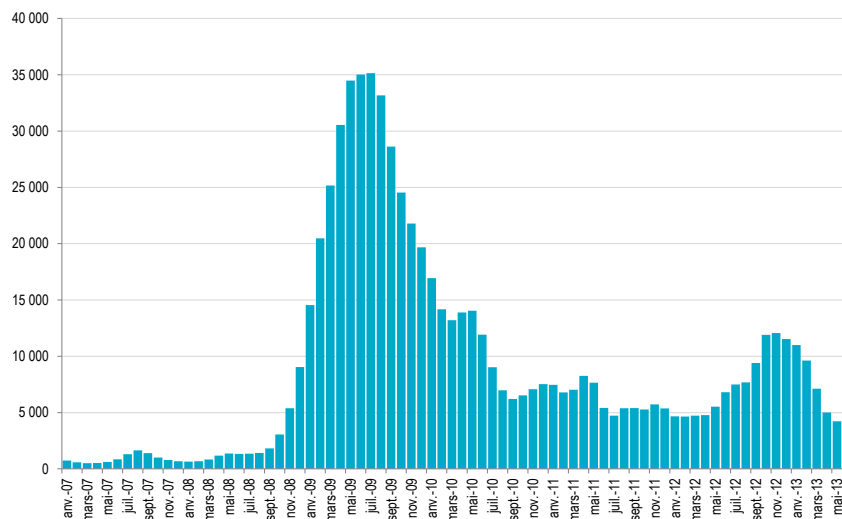
L'activité partielle est principalement utilisée par l'industrie. Les heures ont été autorisées pour 41 % dans la filière automobile, 15 % dans la métallurgie et 7 % dans la construction.

Très spécialisée dans l'industrie automobile, la zone d'emploi de Béthune-Bruay concentre le plus grand volume d'heures autorisées, devant Douai et Valenciennes.

Peu utilisé avant la crise, ce dispositif a été fortement sollicité à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2008 pour éviter les licenciements face à la dégradation de la conjoncture économique. À peine 600 début 2008, le nombre de salariés en activité partielle dépasse 35 000 personnes au plus fort de la récession en juillet 2009.

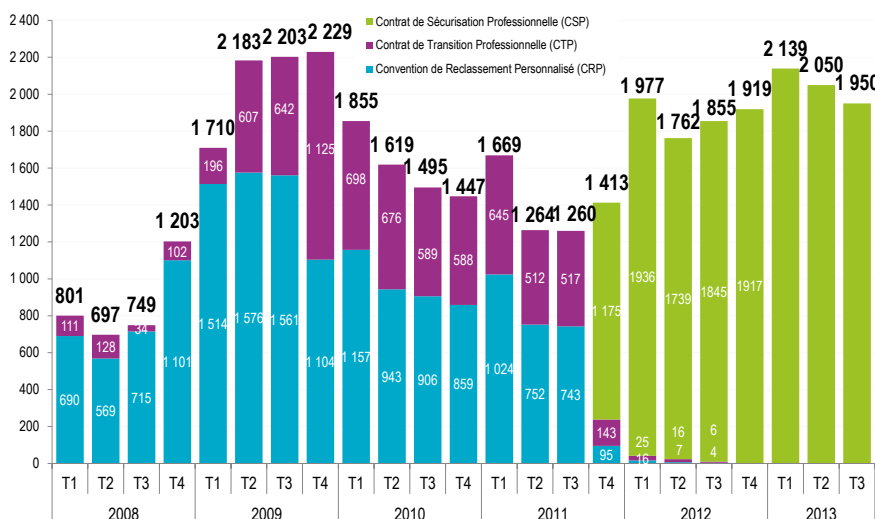
Le nombre de salariés placés en activité partielle décroît régulièrement depuis le début de

Graphique 20 • Salariés en activité partielle



Source : Direccte Nord - Pas-de-Calais. Données cvs

Graphique 21 • Entrées en CRP, CTP et CSP



Champ : premiers paiements suite à l'admission dans la mesure  
Source : Pôle emploi

l'année, sans retrouver le niveau d'avant-crise. Fin juin 2013, 3 900 salariés subissaient une réduction d'activité contre 11 500 six mois auparavant. **Graphique 20**

## Un nombre sans précédent de salariés accompagnés après leur licenciement économique

Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) est proposé pour raccompagner vers l'emploi les salariés victimes d'un licenciement économique, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise.

Depuis janvier 2013, le CSP s'est totalement substitué à la Convention

de Reclassement Personnalisé (CRP) et au Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), réservé aux territoires les plus sinistrés.

Sur les neuf premiers mois de l'année, 6 140 salariés ont accepté un contrat de reclassement alors que 7 860 personnes ont subi un licenciement économique. **Graphique 21**

Les procédures de reclassement sont en hausse de +9,7 % sur un an. Le nombre de salariés accompagnés retrouve le niveau très élevé atteint au plus fort de la crise en 2009.

Pôle emploi accompagne un nombre sans précédent de licenciés économiques. Fin septembre, 7 575 demandeurs d'emploi bénéficient d'un contrat de reclassement, soit 24 % de plus qu'en septembre 2012.

### Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

### Mouvements de main-d'œuvre

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent ;
- L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) : chaque trimestre, la Dares interroge les établissements moins de 50 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ couvert dans cette note porte sur le secteur concurrentiel des établissements de 10 salariés et plus. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire.

Toutes les données trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières et révisées chaque trimestre.

Les entrées comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. (Taux d'entrée = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période)

Les sorties incluent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai, les ruptures conventionnelles et autres motifs. (Taux de sortie = Nombre total de sorties d'une période / Nombre moyen de salariés sur la période). Le taux de rotation est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

### Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

### Taux de chômage

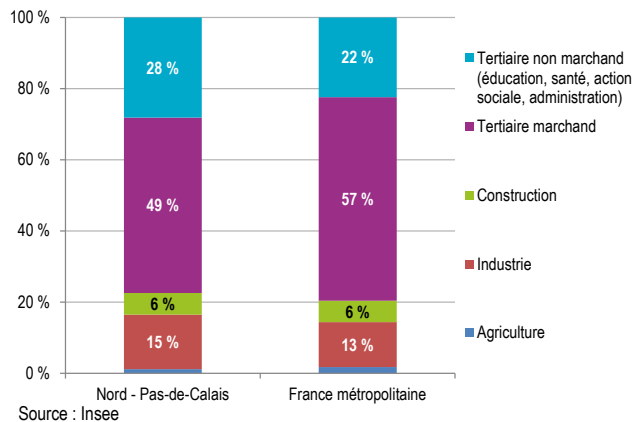
Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination «taux de chômage localisés» remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

# Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

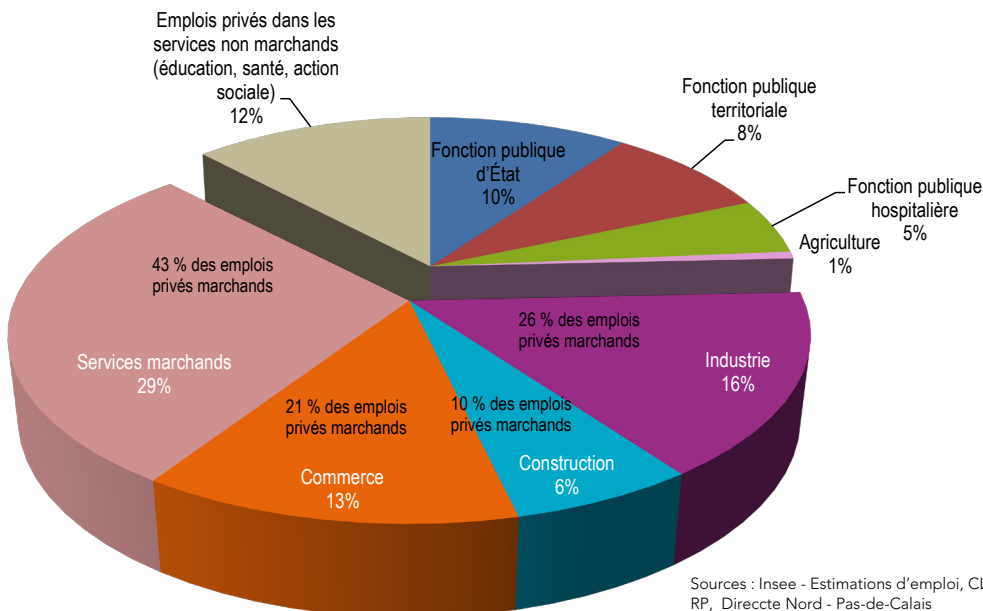
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 13 500 exploitations	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 44 500	4 %	9
	Emploi salarié : 112 000	5 %	
Emploi touristique	39 000		
PIB	100 Mrd EUR	5 %	4
PIB par habitant	24 739 EUR		14
Valeur ajoutée (en milliards d'EUR)	Brute totale : 90	5 %	4
	Agriculture : 1,3	3 %	14
	Industrie : 13,6	6 %	3
	Construction : 5,6	5 %	8
	Tertiaire marchand : 44,5	4 %	4
	Tertiaire non marchand : 24,7	6 %	4
Importations du 3e trimestre 2013	9,5 Mrd EUR	8 %	4
Exportations du 3e trimestre 2013	7,8 Mrd EUR	8 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Chercheurs dans les entreprises et les organismes publics	9 770	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2009	782 millions d'EUR	2 %	12
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	49 %		20
Demandeurs d'emploi fin décembre 2013	369 900	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin décembre 2013	72 100	9 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin décembre 2013	174 000	8 %	3
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin juin 2013	54 000	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin septembre 2013	211 200	10 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

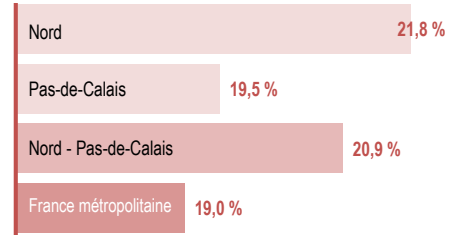
## Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



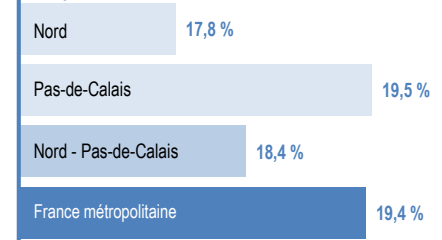
## Estimation de la répartition de l'emploi salarié



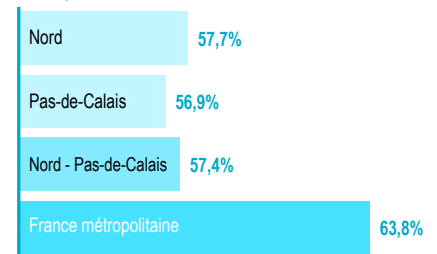
## Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1<sup>er</sup> région de France métropolitaine avec 553 000 jeunes



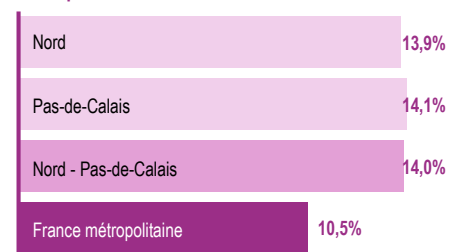
## Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 20<sup>e</sup> région de France métropolitaine avec 486 000 séniors



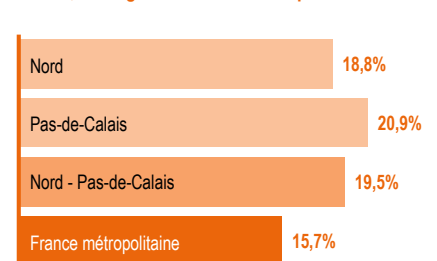
## Taux d'emploi, 22<sup>e</sup> région de France métropolitaine



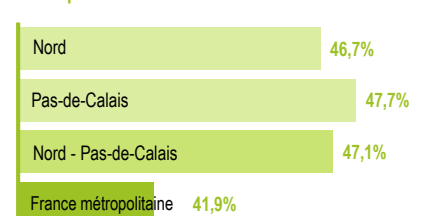
## Taux de chômage, 2<sup>e</sup> région de France métropolitaine



## Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1<sup>er</sup> région de France métropolitaine



## Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1<sup>er</sup> région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse  
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation  
**emploi** développement économique  
tourisme **dialogue social**  
**formation** tout au long de la vie  
international **compétitivité**  
régulation concurrentielle



## **Direccte** Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>